



BREVET 2020 : AMENAGEMENTS DES CONDITIONS D'EXAMEN

publié le 18/09/2019

Vous trouverez ci-joint la note d'information à destination des candidats et des familles concernant les aménagements des conditions d'examen - **Session 2020**

Les dossiers sont à retirer auprès du secrétariat d'administration AVANT LE 10 OCTOBRE.

Document joint

 [amenagements_des_conditions_d_examen_information-candidats-2020](#) (PDF de 301.6 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.